



Probleme avec une sarl car plus aucun moyen de stopé tout ca

Par **warms83**, le **24/03/2010** à **16:44**

Bonjour, j'ai pris un bail précaire en mai 2009 et j'ai arrêté le 16 septembre 2009 donc donc 3 mois après pour faute de moyen plus de trésorerie pour continuer. J'ai donc laissé le local à son propriétaire et perdu ma caution, le problème c'est que je n'ai plus les moyens financiers pour arrêter cette société donc le rsi ne peut pas me radier et les cotisations court toujours à savoir que pour liquider une sarl revient à peu près à 1500 euros et je suis loin de les avoirs donc ma question est que puis-je faire pour arrêter cette spirale sans aucun moyen financier car tout mis dans cette boîte puis-je mettre en faillite comme une personne me l'a dit ? et quelles seront les conséquences de tout ça ou alors y a-t-il une autre solution pour tout stoper car en plus je travaille à temps partiel et la caisse de sécurité sociale ne peut pas me prendre en charge car je suis toujours sous le régime du rsi mais comme je ne peux pas payer le rsi je ne suis pas pris en charge par celui-ci donc je me retrouve dans une situation assez critique voilà merci de me répondre au plus vite pour prendre des démarches et me sortir de cet enfer